

## **Modification d'un ESI inscrit au PDESI soumis à l'avis de la CDESI**

### **Parcours pêche du lac de Barouchat**

Ce site fait aujourd'hui l'objet d'un projet important d'évolution.

Les transformations d'un Espace, Site ou Itinéraire inscrit au PDESI, lorsqu'elles viennent modifier les conditions de pratique doivent faire l'objet d'une consultation de la CDESI.

### **Rappel des conditions de son inscription au PDESI :**

Le Parcours pêche du lac de Barouchat a été **inscrit au PDESI en 2017** suite à un avis favorable de la CDESI du 20 juin 2016.

Maître d'ouvrage et gestionnaire : Fédération de pêche de Savoie

Il s'agit d'un plan d'eau artificiel de 7ha situé sur la commune de Bourgneuf en bordure de l'Arc, remis en état et aménagé par et pour les pêcheurs.

Le site est notamment dédié à la pratique de la pêche à la mouche. Il comprend également un bâtiment d'accueil du public.

Le site appartient à la commune qui en a confié l'exploitation et l'entretien à la fédération de pêche.

Ce parcours fait partie des sites de pêche majeurs en Savoie. Il est identifié comme de rang départemental du fait de son offre piscicole et de la qualité des services sur site proposés aux pratiquants.

### **Projet envisagé :**

La fédération de pêche prévoit un projet ambitieux de valorisation du site pour en faire un véritable pôle départemental de la pêche en Savoie et d'éducation à l'environnement. Le projet vise à redynamiser le site pour la pêche et développer de nouveaux espaces-milieus support d'animations d'éducation à l'environnement.

Le projet comprend la réalisation d'aménagements sur la zone du lac :

- Modification de certaines parties du plan d'eau pour diversifier les habitats aquatiques en faveur des poissons (création de hauts fonds végétalisés, agrandissement de la hanse, ...)
- Aménagements pour favoriser la pêche (extension du plan d'eau et grange batelière pour abriter les barques, caps de pêche, ponton flottant ...)
- Le réaménagement des cheminements piétons
- La création d'un vivier pour le stockage des poissons en période estivale
- Et la création d'aménagements pédagogiques autour du lac :
  - Une rivière artificielle pour illustrer le fonctionnement d'un cours d'eau qui viendra se jeter dans le plan d'eau
  - Une zone humide attenante au lac fonctionnant à la fois avec les eaux de la rivière pédagogique et avec la nappe de l'Arc
  - Un bassin pédagogique de rétention et d'autoépuration des eaux pluviales
  - Une pico centrale
  - Des panneaux photovoltaïques

## **Avis technique :**

### Intérêt du projet pour la pratique pêche :

Les aménagements envisagés au niveau du plan d'eau vont permettre de proposer une offre piscicole plus attractive aux pêcheurs et également d'étendre la période de pêche.

Les nouveaux habitats aquatiques favoriseront un développement naturel de certaines espèces de poissons et permettront sans doute d'en introduire des nouvelles. Le cadre paysager sera également amélioré.

### Conciliation avec les autres enjeux :

Le plan d'eau de Barouchat est une ancienne gravière réhabilitée.

Ce nouveau projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale du fait notamment de la présence d'espèce protégée (germandrée des marais qui a colonisé le plan d'eau). Les démarches sont en cours avec les services de l'Etat (DREAL) pour recueillir les autorisations environnementales nécessaires. A noter que les futurs habitats créés devraient favoriser le développement de la germandrée.

## **Cartographie :**

# Plan initial du lac :



Plan des aménagements envisagés :

